

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts des RPS ;
- Détecter les situations de RPS ;
- Agir vis-à-vis d'un salarié en difficulté ;
- Travailler en réseau avec les autres acteurs de la prévention ;
- Intervenir avec bienveillance, dans le respect des personnes et la confidentialité.

PROGRAMME

- **Mieux connaître et détecter les situations de RPS**
 1. Définitions : RPS, stress, harcèlement moral et sexuel, violences ;
 2. Les facteurs de risques ; les facteurs et leurs interactions ; risques et transformations ;
 3. Focus sur le stress : définition du stress ; mécanisme et physiologie du stress ; agir sur les facteurs de stress ;
 4. Les autres situations de RPS : le Harcèlement Moral au Travail ; le Harcèlement Sexuel au Travail ; les situations de violence.
- **Dimensions juridiques et rôles des acteurs**
 1. Le cadre juridique ; les trois niveaux de la prévention ; quel rôle pour le CHSCT ? ; s'appuyer sur l'environnement de la prévention.
- **Développer une culture de la vigilance**
 1. Complexité de la vigilance ; repérer le stress ; Analyser une situation à risque ; conditions de réalisation de l'entretien.
- **Connaître les principes d'intervention en réseau**
 1. Les ressources internes et externes ;
 2. Les étapes d'un entretien ; check list de questions ; synthèse de l'entretien de prévention ; les bonnes postures en situation difficile ; les étapes de l'analyse des situations (les dires, les perceptions) ;
 3. Les principes d'une intervention en réseau : réunir toutes les ressources.
- **Savoir se préserver dans le temps**
 1. Différentes façons de gérer sa paix intérieure ; prendre appui sur le réseau.

Evaluation : validation des apprentissages en fin de formation (QCM) ; questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Membres du CHSCT ou appelés à le devenir.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques : points d'échanges ; mises en situation ; études de cas ; échanges de pratiques entre pairs, QCM, autodiagnostic ;
- Salle installée en U ; 1 vidéoprojecteur ; 2 paperboards.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 10 personnes par session.

INTERVENANT

Consultant management et RH /
Psychologue clinicien, du travail ou
psychosociologue / Formateur Coach